

RÉSOLUTION 2.4

PRIORITÉS DE MISE EN OEUVRE INTERNATIONALE POUR 2003-2007

Consciente que les ressources pour la mise en œuvre de l'Accord (information, expertise et financement) sont inégalement réparties à travers la zone de l'Accord, et qu'une mise en œuvre efficace de l'Accord exigera une forte coopération internationale,

Considérant que les Parties contractantes, notamment les pays en développement et les pays à économie en transition, demandent que des priorités soient clairement établies afin d'utiliser le plus efficacement possible les ressources limitées dont ils disposent,

Considérant en outre qu'un établissement clair des priorités aidera grandement les donateurs bilatéraux et multilatéraux dans leur allocation de fonds pour une coopération internationale ;

Rappelant que le paragraphe 4 de l'Article V de l'Accord encourage les Parties à fournir une assistance pédagogique, technologique et financière à d'autres Parties sur une base multilatérale et bilatérale afin de les aider à mettre en œuvre les dispositions de l'Accord ;

Appréciant le soutien fourni par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en vue d'élaborer une proposition de projet pour « le renforcement de la conservation du réseau sensible des zones humides nécessaires aux oiseaux d'eau migrateurs sur les itinéraires de migration Afrique-Eurasie » ;

Appréciant en outre l'aide fournie par les Parties contractantes ainsi que par les organisations intergouvernementales et non gouvernementales pour la mise en œuvre des priorités d'application internationale pour 2000-2004 ;

Notant la rapide augmentation du nombre de Parties à l'AEWA et la nécessité de fournir un soutien pour l'établissement de recensements nationaux des oiseaux d'eau, en tant que contribution au Recensement international des oiseaux d'eau et autres programmes de surveillance ;

La Réunion des Parties :

1. *Adopte* les priorités d'application internationale pour 2003-2007, telles qu'elles figurent dans le document AEWA/MOP 2.19/Rev.1 et qu'annexés à la présente Résolution, qui est mise à jour et modifié sur la base des priorités d'application pour 2000-2004, approuvées par la Réunion des Parties lors de sa première session dans la Résolution 1.9, en tant que priorités à moyen terme pour les activités internationales de coopération en vue de l'application de l'Accord;
2. *Demande* l'appui du Fonds pour l'environnement mondial afin d'approuver l'ensemble du projet Itinéraires de migration Afrique-Eurasie du FEM, lequel pourrait aider substantiellement les pays remplissant les conditions requises à mettre en œuvre conjointement les priorités de l'Accord et de la Convention Ramsar sur les zones humides pour le réseau sensible des zones humides utilisées par les oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie ;
3. *Note* l'importance particulière de :

a) la façon dont la conservation des oiseaux d'eau migrateurs et de l'habitat au sol peut contribuer au développement durable, notamment dans les pays en développement et les pays à économie en transition ;

b) l'identification du réseau de sites clés et des schémas de migration des espèces couvertes par l'Accord ;

c) l'aide au développement du Recensement international des oiseaux d'eau en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie centrale;

4. *Invite* d'une façon pressante les Parties contractantes et les organisations internationales spécialisées à élaborer de nouveaux projets de coopération internationale pour la mise en œuvre de l'Accord, en fonction des priorités énumérées dans le document AEWA/MOP 2.19/Rev.1, et de tenir le Secrétariat de l'Accord pleinement informé des progrès accomplis ;

5. *Invite* en outre d'une façon pressante les Parties contractantes, le Secrétariat de l'Accord et les organisations internationales spécialisées à rechercher des mécanismes innovants et des partenariats permettant la mise en œuvre des priorités énumérées dans le document AEWA/MOP 2.19/Rev.1, notamment en fournissant des fonds correspondant à l'ensemble du projet Itinéraires de migration Afrique-Eurasie du FEM en cours d'élaboration, y compris les accords de co-entreprise, de jumelage, les détachements et les programmes d'échanges, les parrainages de sociétés par secteurs, ainsi que les programmes d'adoption des espèces ;

6. *Demande* aux donateurs bilatéraux et multilatéraux de fournir une aide financière aux pays en développement et aux pays à économie en transition pour la mise en œuvre de l'Accord, en favorisant l'application des priorités énumérées dans le document AEWA/MOP 2.19/Rev.1 ;

7. *Enjoint* le Secrétariat de l'Accord de diffuser les Priorités d'application internationale pour 2004-2007 (AEWA/MOP 2.19/Rev.1), d'établir une étroite coordination avec les conventions connexes et les organisations internationales compétentes pour leur mise en œuvre, de rechercher des donateurs appropriés et conformément aux recommandations du Comité technique, de présenter à chaque future session de la Réunion des Parties un rapport sur les progrès accomplis au niveau de la mise en œuvre, ainsi qu'une liste actualisée de priorités ;

8. *Prie* les donateurs bilatéraux et multilatéraux d'apporter leur assistance financière en vue de maintenir et de renforcer le Recensement international des oiseaux d'eau en tant qu'outil fournissant des informations et des données empiriques pour la gestion et la conservation des oiseaux d'eau migrateurs à l'intérieur de la zone de l'AEWA, et en tant que contribution au rapport de l'AEWA sur la situation en matière de conservation et aux estimations de la population mondiale d'oiseaux d'eau, en synergie avec les programmes existants.

Annexe I

PROPOSITION CONCERNANT LES PRIORITÉS DE MISE EN ŒUVRE 2003-2007

Introduction

1. La liste des activités prioritaires présentées ci-dessous a été conçue dans le but d'aider les parties contractantes, les donateurs et les autres parties prenantes à poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie durant la période 2003-2007.
2. Lors de la première session de la Réunion des Parties à l'Accord qui s'est déroulée du 6 au 9 novembre 1999 au Cap (Afrique du Sud), les priorités internationales de mise en œuvre pour 2000-2004 ont été adoptées dans le cadre de la Résolution 1.4. Le Secrétariat de l'AEWA a demandé à Wetlands International de mettre à jour cette liste et de présenter les priorités pour la période 2003-2007.

Les priorités de mise en œuvre 2000-2004 en tant que base

3. L'état des lieux en matière de mise en œuvre des priorités pour la période 2000-2004 est présenté dans le document AEWA/MOP2.10 qui se concentre sur les actions entreprises ou en cours de réalisation dans le cadre de l'AEWA (d'autres activités ont pu être entreprises dans un contexte différent par un pays au plan national ou par d'autres organismes). Ce document montre qu'en dépit des énormes progrès réalisés, de nombreuses priorités n'ont pas encore été mises en œuvre, principalement pour des raisons financières. Celles qui l'ont été ou le sont actuellement ne sont plus citées dans la liste actuelle des priorités 2003-2007.

Consultation

4. Afin d'identifier les principaux changements et compléments nécessaires aux priorités de mise en œuvre existantes, le Secrétariat de l'AEWA et Wetlands International ont organisé une vaste consultation. La liste actualisée se base sur une consultation élargie englobant les États de l'aire de répartition et un large réseau de spécialistes, incluant les instituts de recherche, les organisations non gouvernementales de conservation, les groupes de spécialistes et autres groupes concernés. Trois États de l'aire de répartition et plusieurs coordinateurs des groupes de spécialistes de Wetlands International ainsi que d'autres experts ont fait parvenir leurs observations. Cette consultation a clairement indiqué que même si un assez grand nombre d'activités de la liste adoptée en 1999 avaient été mises en œuvre, la liste des activités restantes est toujours valable.

Nature des changements suggérés

5. Le réseau de consultation externe a suggéré quelques changements pour les priorités existantes. La plupart de ces suggestions ont pu être incluses dans la formulation existante des activités prioritaires. Plusieurs traitent d'un mode plus logique ou pratique d'organisation des activités.

6. Les principales suggestions de changement apportées aux priorités existantes sont : l'aspect du changement climatique au n° 9, les problèmes de prélèvements accidentels au n° 24, la meilleure utilisation des données de baguage au n° 19 et les relevés aériens dans les pays en développement au ° 29.
7. Les suggestions pour de nouvelles activités prioritaires sont plus nombreuses. Celles-ci sont présentées en **Gras** et en *italiques* pour faciliter la discussion. Dans certains cas, ce qui était proposé comme une activité supplémentaire s'est avéré, après un examen plus approfondi, s'inscrire dans le prolongement d'une activité existant déjà. Ces nouveaux éléments ont été alors intégrés aux priorités existantes, imprimés en *italiques*.

Ordre et modèle de présentation

8. Comme dans la version 2000-2004, les priorités présentées dans ce document suivent les titres du Plan d'action de l'Accord. Les chiffres indiqués entre parenthèses après chaque titre font référence au paragraphe correspondant du Plan d'action (AP) de l'Accord. L'ordre dans lequel les activités sont présentées ne correspond nullement à un ordre de priorité.
9. Un budget – seulement mentionné à titre indicatif – et une durée de réalisation sont indiqués pour chaque priorité, ainsi que les types d'activités concernés. Des propositions de projets détaillées ainsi que les budgets nécessaires à la réalisation de chaque priorité seront exigés plus tard pour servir de base au financement définitif.

Discussion

10. Lors de la consultation, il a souvent été noté que lors de deuxième session de la Réunion des Parties à l'Accord un débat sur les priorités à appliquer devrait être ouvert et que les Parties devraient en dresser la liste. Le présent document pourra servir de base à cette discussion.
11. La liste des priorités inclut uniquement celles qui requièrent une coopération internationale et n'a donc pas pour objectif de présenter les priorités nationales de mise en œuvre qui doivent être déterminées par chaque Partie contractante et peuvent supposer davantage d'activités de conservation sur le terrain. De nombreux commentaires soulignaient l'importance de ces activités. On distingue quatre types de coopération internationale convenant à la mise en œuvre de ces priorités :
 - (a) Échange/transfert des informations.
 - (b) Recherche coopérative.
 - (c) Échange/transfert des compétences.
 - (d) Assistance financière.

PRIORITÉS DE MISE EN ŒUVRE POUR 2004-2007

A. CONSERVATION DES ESPÈCES

1. Mise en œuvre des Plans d'actions internationaux par espèce (AP 2.2.1)

Avant l'entrée en vigueur de l'Accord, un certain nombre de Plans d'action internationaux par espèce correspondant au Paragraphe 2.2.1 du Plan d'action de l'Accord avait déjà été élaborés (par BirdLife International, Wetlands International et l'International Crane Foundation). Ces Plans d'action concernent : *Phalacrocorax pygmeus*, *Pelecanus crispus*, *Botaurus stellaris*, *Anser erythropus*, *Branta ruficollis*, *Marmaronetta angustirostris*, *Oxyura leucocephala*, *Aythya nyroca*, *Polysticta stellerii*, *Grus leucogeranus*, *Crex crex*, *Fulica cristata*, *Numenius tenuirostris*, *Larus audouinii*, et *Sterna dougallii*. (N.B. Plusieurs de ces plans d'action ne couvrent que la partie européenne de l'aire de répartition des espèces et une des actions prioritaires est de les élargir à toute la zone de l'Accord (cf. article suivant). Même si une part importante des actions identifiées pour ces espèces seront entreprises et financées au niveau local ou national, un budget est toutefois indispensable pour assurer la coordination et la promotion au niveau international, ainsi que pour fournir de petites subventions aux initiatives nationales et locales.

Budget indicatif : 50 000 US \$ minimum par espèce par an (pour coordination /subventions)

Durée : Annuel, en cours

Activités : Coordination, petites subventions, évaluation, rapports.

2. Élaboration de nouveaux Plans d'action internationaux par espèce (AP 2.2.1, 7.4)

Il est nécessaire d'élaborer en priorité de nouveaux Plans d'action internationaux par espèce pour les populations figurant à la catégorie 1 de la colonne A du Tableau 1 du Plan d'action de l'Accord ainsi que pour celles marquées d'un astérisque dans la colonne A du Tableau 1. La réalisation et la présentation de ces Plans d'action suivront les recommandations formulées dans les Lignes directrices de conservation correspondantes. La mise en œuvre devrait commencer dès que les nouveaux plans d'action sont prêts. Étant donné le nombre important de Plans d'action à préparer, il est fortement recommandé d'accorder une attention toute particulière aux espèces globalement menacées. Il est également recommandé que des États de l'aire de répartition prennent l'initiative d'élaborer des Plans d'action individuels (au titre de contribution en nature à l'Accord) pour chaque espèce en étroite coopération avec les autres États de l'aire de répartition (coordination de l'élaboration du plan incluant des ateliers, des avant-projets, des consultations et la publication de chaque plan). En vue d'une bonne harmonisation et du contrôle de la qualité, les plans devront être soumis sous forme d'avant-projets au Comité technique avant l'acceptation définitive.

Budget indicatif : 40 000 US \$ par espèce pour la préparation du Plan d'action

Durée : 12 mois par plan

Activités : Coordination, atelier, planning, publication

B. CONSERVATION DES HABITATS

3. Identification de tous les sites d'importance internationale pour les espèces de l'AEWA (AP 3.1.2, 7.4)

Une information essentielle pour la conservation de toute espèce migratrice est la compréhension du réseau des sites clés nécessaires à la subsistance de ses populations tout

au long de l'année. Il existe déjà une foule d'informations concernant les sites clés des oiseaux d'eau migrateurs (c'est-à-dire ceux qui répondent aux critères Ramsar d'importance internationale pour les oiseaux d'eau migrateurs ou sont considérés comme Important Bird Areas ou IBA (Zones importantes pour la conservation des oiseaux ou ZICO). Ces informations ont été rassemblées à grande échelle grâce au International Waterbird Census (Recensement international des oiseaux d'eau) de Wetlands International, mais également au moyen du programme IBA de BirdLife International, du programme des Endemic Bird Areas (aires d'oiseaux endémiques), des inventaires des zones humides (tout spécialement le Répertoire des Zones humides du Moyen-Orient) et d'enquêtes exceptionnelles dans des zones éloignées. Il est proposé de compiler à partir de ces différentes sources une « matrice » des sites clés par espèce, qui montrerait les sites importants connus au niveau international pour chaque espèce couverte par l'Accord. Cette matrice serait disponible sur Internet sous forme de base de données destinée à servir d'outil de planning, de conservation et de sensibilisation. Le succès de la présentation des résultats de ces activités dépend de la réalisation de la Priorité de mise en œuvre n° 4.

Budget indicatif : 125 000 US \$

Durée : 2 ans

Activités : Étude documentaire, examen, base de données, site Internet

Priorité proposée pour le financement complémentaire en tant que composante du projet intégral du FEM AEWA/Ramsar relatif aux voies de migration qui sera soumis fin 2002.

4. **Création d'un outil interactif présentant des informations sur les sites importants pour les oiseaux d'eau migrateurs (AP 3.1.2, 7.4)**

A l'heure actuelle, une foule de données sont disponibles dans des bases de données sur les oiseaux d'eau migrateurs (Recensement International des Oiseaux d'eau) et les sites dont ils sont tributaires dans la région de l'AEWA (Important Bird Areas, base de données de Ramsar). Ces données se trouvant chez leurs dépositaires, elles ne sont actuellement pas interopérables, ce qui empêche leur application interactive dans un but de conservation de l'itinéraire de migration. C'est pourquoi la mise en place sur le Web d'un portail pouvant intégrer des données sur des sites d'importance majeure pour les oiseaux d'eau migrateurs à partir de ces sources dispersées et permettant la présentation interactive de ces données est une priorité.

Afin d'accroître le caractère interopérable des bases de données fondamentales telles que celles du Recensement international des oiseaux (International Waterbird Census) et celles des Important Bird Areas sans oublier celles de Ramsar, il est indispensable que ces bases aient des références géographiques communes, sous forme de frontières numérisées. Comme celles-ci n'existent actuellement que de manière très limitée, un énorme travail reste donc à accomplir pour les créer, notamment en ce qui concerne la base de données du International Waterbird Census. La mise en place de cet instrument sera une activité essentielle.

Budget indicatif : US \$ 215 000

Durée : 4 ans

Activités : Collecte de données cartographiques fiables, coordination, saisie de données (numérisation des frontières), adaptation des bases de données, développement d'un point d'accès Web, gestion des données, entretiens

Priorité proposée pour le financement complémentaire en tant que composante du projet intégral du FEM AEWA/Ramsar relatif aux voies de migration qui sera soumis fin 2002.

5. Identification de sites prioritaires pour la poursuite des enquêtes de terrain (AP 3.1, 7.4)
Sur la base de l'étude réalisée dans le cadre de la Priorité de mise en œuvre n° 3 mentionnée ci-dessus, il faudrait procéder à une analyse des lacunes afin d'identifier les sites et régions où de nouvelles enquêtes seraient particulièrement profitables aux oiseaux d'eau migrateurs. Pour ce faire, il faudrait demander aux spécialistes des espèces et aux correspondants nationaux de noter leurs observations sur les cartes établies à partir des connaissances existantes, ainsi que d'identifier les zones ayant une importance potentielle pour les oiseaux d'eau migrateurs mais pour lesquelles les données d'enquête sont insuffisantes. Cette démarche comprendrait également l'identification des zones importantes pour les espèces dispersées (par exemple les échassiers et les Anatidés pendant leur saison de reproduction) ou encore de sites très étendus, complexes ou hétérogènes. Les résultats obtenus serviraient à la fois à encourager des « expéditions » dans les zones éloignées et à identifier les pays pour lesquels un programme national d'inventaire des zones humides serait le plus profitable.

Budget indicatif : 50 000 US \$
Durée : 2 ans
Activités : Étude documentaire, consultation, examen, publication, propositions d'enquêtes de terrain.

Priorité proposée pour le financement complémentaire en tant que composante du projet intégral du FEM AEWA/Ramsar relatif aux voies de migration qui sera soumis fin 2002.

6. Identification des zones prioritaires devant bénéficier d'une meilleure protection (AP 3.2, 7.4)
Sur la base de l'étude réalisée dans le cadre de la Priorité n° 3 mentionnée plus haut, la matrice des sites clés sera examinée afin de déterminer avec précision le degré de protection de chaque site dans le cadre des législations internationales et nationales. Au niveau international, on comparera les données existantes se rapportant aux aires protégées (c'est-à-dire la base de données sur les sites Ramsar (gérées par Wetlands International), la base de données du Programme concernant les zones de protection spéciale de Natura 2000 de la Commission européenne et la base de données des sites protégées (gérées par le World Conservation Monitoring Centre). Au niveau national, on fera également appel aux correspondants nationaux de l'Accord pour obtenir des informations. Les résultats serviront à évaluer si des mesures de protection adéquates des sites sont en place pour maintenir chaque espèce couverte par l'Accord dans un état de conservation favorable. Des recommandations spécifiques seront faites pour les espèces dont on estime la protection du réseau de sites clés insuffisante. L'étude recensera également les sites clés partagés entre deux ou plusieurs pays requérant des mesures spéciales de coopération pour assurer une gestion efficace.

Budget indicatif : 70 000 US \$
Durée : 2 ans
Activités : Étude documentaire, examen, publication et recommandations

Priorité proposée pour le financement complémentaire en tant que composante du projet intégral du FEM AEWA/Ramsar relatif aux voies de migration qui sera soumis fin 2002.

7. Priorité accordée aux habitats des oiseaux d'eau, tout particulièrement en Afrique et en Asie du Sud-Ouest (AP 3.2, 3.3)

Le projet de BirdLife International de Plans d'action pour la conservation des habitats des oiseaux en Europe a joué un rôle important dans la définition de priorités dans ce domaine. Il est à présent nécessaire de se concentrer plus spécifiquement sur les habitats des oiseaux d'eau et en particulier d'étendre le projet à l'Afrique et à l'Asie du Sud-Ouest où les besoins en matière d'habitats sont beaucoup moins connus. Ce projet devrait déboucher sur une série de Plans d'action qui définiraient les recommandations les plus importantes et les coûts des projets nécessaires pour chaque type d'habitat clé. La priorité devrait être accordée aux habitats gravement menacés ainsi qu'à ceux qui sont importants pour les espèces globalement menacées.

Budget indicatif : 200 000 US \$
Durée : 3 ans
Activités : Étude documentaire, examen, ateliers, publication, propositions de projets

8. Techniques de restauration et de réhabilitation des habitats des oiseaux d'eau, tout spécialement en Afrique (AP 3.3)

Des pertes et des dégradations importantes d'habitats d'oiseaux d'eau ont pris place dans toute la zone de l'Accord. Les techniques de restauration et de réhabilitation des zones humides qui sont relativement au point dans la zone tempérée, sont par contre insuffisamment développées ou connues pour les zones humides de la zone tropicale. Il est donc proposé de rassembler conjointement les informations disponibles afin de rédiger deux manuels (l'un pour les zones tempérées et l'autre pour les zones tropicales), comprenant des informations sur les sources d'expertise disponibles. Une bonne coordination avec les activités déjà entreprises dans le cadre de la Convention de Ramsar s'impose également. Du fait du manque d'informations sur la restauration des habitats des oiseaux d'eau dans les Tropiques, un projet spécial sera lancé pour un nombre limité de zones humides africaines, destiné à faire la démonstration des mesures de restauration. Ces dernières seront également employées au centre d'activités de formation. Les techniques de restauration privilégieront des options de gestion peu coûteuses et simples sur le plan technique.

Budget indicatif : 60 000 US \$ par manuel
80 000 US \$ minimum pour chaque projet de démonstration
Durée : 18 mois pour les manuels
Activités : Manuels, démonstrations, cours de formation

C. GESTION DES ACTIVITÉS HUMAINES

9. Évaluation des prélèvements d'oiseaux d'eau dans la zone de l'Accord (AP 4.1, 5.7)

Des prélèvements d'oiseaux ont lieu à grande échelle dans toute la zone de l'Accord, que ce soit pour le sport ou le commerce, ou encore à des fins de subsistance (y compris parmi les populations indigènes). On ignore toutefois l'ampleur exacte de ces prélèvements, tout particulièrement en Afrique et en Asie du Sud-Ouest, ainsi que leur impact sur les

populations d'oiseaux d'eau. On sait également peu de choses sur les blessures infligées par les chasseurs aux oiseaux d'eau et celles-ci mériteraient d'être étudiées. Il est donc proposé d'examiner l'emplacement, l'ampleur (par espèce), les méthodes et les effets des prélèvements d'oiseaux d'eau dans toute la zone de l'Accord, en mettant tout particulièrement l'accent sur les régions moins connues. Le projet identifiera les régions, les méthodes ou les espèces dont le prélèvement risquerait de conduire à leur disparition et nécessitant donc une intervention. Il servira également à l'élaboration de programmes de suivi. La prise d'oiseaux d'eau vivants pour les collectionneurs et les zoos devraient être inclus dans cette tâche.

Budget indicatif : 200 000 \$ (peut être divisé en 4 ou 5 sous-projets)
Durée : 3 ans
Activités : Examens, recherche, enquêtes de terrain, publications

10. **Examen de l'utilisation de munitions non-toxiques pour la chasse aux oiseaux d'eau (AP 4.1.4)**

L'atelier organisé par le BIROE (Bureau international de recherche sur les oiseaux d'eau et les zones humides, devenu à présent Wetlands International) sur le Saturnisme des oiseaux d'eau (Bruxelles, 1991) est un événement qui a fait date. Depuis lors, de nombreuses actions ont été entreprises pour limiter l'impact du saturnisme sur les oiseaux d'eau. Un atelier international a été organisé en 2001 en Europe centrale, marqué par une étroite collaboration entre le Secrétariat de l'AEWA, les organisations internationales de chasseurs et les autres organismes concernés, visant au partage des informations les plus récentes ayant trait à ce sujet. Wetlands International a publié un rapport actualisé sur la mise en œuvre de l'interdiction de la grenaille de plomb. Un autre atelier est nécessaire en Europe méridionale et les études/rapports d'actualisation réalisés par Wetlands International devraient être poursuivis.

*Budget indicatif : US \$ 50 000 (atelier); US \$ 50 000 pour chaque rapport actualisé
Durée : 18 mois (atelier); rapports actualisés à planifier en 2003
Activités : Atelier, comptes rendus, 2 rapports actualisés triennaux*

11. Évaluation des impacts socio-économiques de la chasse aux oiseaux d'eau (AP 4.2.2)

La chasse, qu'elle soit une activité sportive, commerciale ou de subsistance, peut potentiellement contribuer pour une part importante à un développement rural durable dans toute la zone de l'Accord. On ignore toutefois pratiquement tout des avantages socio-économiques de ces formes de chasse dans différentes régions ainsi que leur contribution potentielle à la conservation des espèces et des habitats. Ce projet s'appuiera sur la Priorité de mise en œuvre n° 10 citée ci-dessus et examinera les avantages socio-économiques de différents types de chasse aux oiseaux d'eau dans différents endroits de la zone de l'Accord (par exemple, la chasse de subsistance dans les régions arctiques et subarctiques (y compris parmi les populations indigènes), la chasse touristique ou lucrative en Afrique, la chasse sportive en Europe). L'important travail déjà réalisé sur ce sujet en Amérique du Nord pourra servir de point d'appui à cette étude. Les résultats des études de cas seront présentés lors d'un atelier et publiés afin de fournir des conseils dans le cadre des initiatives de développement rural durable.

Budget indicatif : 150 000 US \$
Durée : 2,5 ans
Activités : Recherches, enquêtes socio-économiques, atelier, publication

12. Évaluation des nuisances agricoles causées par les oiseaux d'eau en Afrique (AP 4.3.2, 4.3.3)

Il est connu qu'un certain nombre d'espèces d'oiseaux d'eau migrateurs couvertes par l'Accord consomment ou endommagent potentiellement les récoltes agricoles ainsi que les réserves ichtyologiques (y compris celles des fermes piscicoles). Ce sujet, relativement bien étudié en Europe en ce qui concerne les oies, les cormorans et les hérons, est par contre beaucoup moins connu en Afrique où l'on rapporte pourtant que des populations de canards et d'échassiers sont une nuisance pour le riz et d'autres cultures. Ce projet, réalisé en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, examinera l'ampleur du problème ainsi que les espèces impliquées et les lieux concernés. Il inclura également un examen des connaissances existantes et un atelier d'experts, qui seront suivis d'une publication des résultats et des recommandations relatives aux mesures de protection des récoltes. La nécessité de mettre au point des Plans d'action spécifiques pour l'une ou l'autre des espèces concernées sera également prise en considération.

Budget indicatif : 100 000 US \$
Durée : 2 ans
Activités : Étude, atelier, publication

13. Ligne directrice pour la réduction de l'impact du développement d'infrastructures (et des perturbations qui en découlent) affectant les oiseaux d'eau (AP 4.3.5, 4.3.6)

Comme de nombreux oiseaux d'eau se retrouvent en concentrations denses sur certains sites, leur état de conservation peut être facilement menacé ou dégradé par la mise en place d'infrastructures (construction de routes ou de ponts, usines, installations pétrolières et aménagements touristiques) ou par les perturbations qui en découlent. Ce projet impliquera l'élaboration de nouvelles Lignes directrices de conservation qui recommanderont les démarches à suivre pour réduire ou atténuer les impacts de ces activités.

Budget indicatif : 25 000 US \$
Durée : 12 mois
Activités : Examen, consultation, Lignes directrices

D. RECHERCHE ET SUIVI

14. Amélioration de la capacité de recherche et de suivi des oiseaux d'eau migrateurs
Il s'agit de renforcer les capacités d'enquêtes de terrain et de surveillance continue concernant les oiseaux d'eau migrateurs et les sites qu'ils utilisent, par le biais de la formation et grâce à la fourniture d'équipements. L'analyse de la couverture géographique et de la qualité du réseau dans le cadre de la collecte de données relatives aux oiseaux d'eau et aux sites qu'ils utilisent (Priorité de mise en œuvre n°6) montrera que l'on peut identifier des sous-régions dans la zone de l'AEWA où les capacités sont insuffisantes ou ne permettent pas d'obtenir des données de qualité. En fonction des besoins de la sous-région spécifique, on procédera à une création de capacité ou bien à des enquêtes de terrain afin d'améliorer la qualité des données recueillies. Le jumelage est un mécanisme de mise en œuvre envisageable par lequel des pays ayant des capacités plus élevées adoptent des pays ayant des programmes moins développés. De plus, des moyens techniques seront fournis pour aider le réseau de volontaires dans les zones dans lesquelles les conditions économiques empêchent les observateurs de se procurer un propre équipement optique.

Budget indicatif : Sur la base de la mise en œuvre par des experts locaux, par pays : 32 500 US \$ la première année, 20 000 US \$ la deuxième année

Durée : 5 ans en tout, 2-3 ans par pays selon les besoins

Activités : Travail de terrain, formation, fourniture d'équipement (première année)

Priorité proposée pour le financement complémentaire en tant que composante du projet intégral du FEM AEWA/Ramsar relatif aux voies de migration qui sera soumis fin 2002.

15. Enquêtes de terrain dans des régions peu connues (AP 5.1)
La connaissance de l'importance et de l'utilisation de zones humides, parfois même très étendues, par les oiseaux d'eau migrateurs présente encore de nombreuses lacunes, notamment en Afrique et en Asie du Sud-Ouest. Sur la base des connaissances existantes concernant ces lacunes, ainsi que de l'analyse systématique des lacunes qui devrait être réalisée dans le cadre de la Priorité de mise en œuvre n° 6, déjà citée plus haut, il est recommandé de fournir des subventions (et le cas échéant des compétences d'expert) pour l'organisation d'enquêtes de terrain ou d'expéditions au niveau local visant à évaluer l'importance de zones moins connues. Si ces enquêtes sont menées par des équipes ou des experts invités, elles devraient inclure la formation (et l'équipement) d'experts locaux en tant que composante importante et aboutir à une publication des résultats. Ces activités seront étroitement liées à celles qui s'imposent pour la Priorité suivante (n° 16).

Budget indicatif : 15 000 US \$ par enquête (en moyenne)

Durée : En cours

Activités : Enquêtes de terrain, formation, publication.

Priorité proposée pour le financement complémentaire en tant que composante du projet intégral du FEM AEWA/Ramsar relatif aux voies de migration qui sera soumis fin 2002.

16. Recensement international des oiseaux d'eau (International Waterbird Census - enquêtes de terrain spéciales destinées à combler les lacunes (AP 5.2, 5.3, 7.4)

Le Recensement international des oiseaux d'eau, organisé par Wetlands International et effectué dans la plupart des pays de la zone de l'Accord, constitue l'outil essentiel permettant la surveillance continue de l'état de conservation des populations couvertes par l'AEWA. Ce recensement se base sur des enquêtes annuelles effectuées par un réseau étendu de recenseurs, pour la plupart des bénévoles, chargés de compter les oiseaux en dehors de période de reproduction sur des sites donnés. Le comptage se faisant uniquement sur un échantillonnage de sites, il est nécessaire d'essayer périodiquement d'assurer une couverture maximum au moyen d'un dénombrement complet du plus grand nombre de sites possible. Ceci permettra une meilleure couverture des espèces et des sites peu connus, de meilleures estimations de populations et un calibrage des indices de population.

Wetlands International a mené un projet pilote consistant à déterminer les priorités et les coûts de ce travail de dénombrement destiné à combler les lacunes. L'actuel comblement de lacunes n'a pas encore été planifié car il dépend de la disponibilité de fonds (importants). Pour le moment, cette approche s'appliquera seulement au Paléarctique occidental et à l'Asie du Sud-Ouest, les réseaux de comptage n'étant pas suffisamment développés en Afrique pour qu'un effort supplémentaire pour ce travail d'enquête élargie puisse être assuré. Dans certains pays, cette plus vaste couverture pourra être le mieux réalisée grâce à des enquêtes de terrain internationales telles que mentionnées ci-dessus dans la Priorité de mise en œuvre n° 15. Le projet fournira la coordination supplémentaire, le soutien, les petites subventions et le matériel de sensibilisation nécessaire pour assurer le succès de cette initiative.

Budget indicatif : 560 000 US \$ (y compris 6 ateliers régionaux, coûtant 20 000 \$ chacun), planning/coordination (40 000 \$), analyse/rédaction d'un rapport (200 000 \$) Plus 20 à 50 enquêtes de terrain se montant de 10 000 à 15 000 US \$ chacune.

Durée : 5 ans y compris le planning et la rédaction de rapport

Activités : Planning, ateliers régionaux, coordination, enquêtes de terrain, publication

Priorité proposée pour le financement complémentaire en tant que composante du projet intégral du FEM AEWA/Ramsar relatif aux voies de migration qui sera soumis fin 2002.

17. Publication d'un Atlas des populations d'échassiers (AP 5.4, 7.4)

Pour pouvoir mettre en place des programmes de conservation efficaces pour les oiseaux d'eau migrateurs, il est essentiel de connaître les schémas de migration de chaque espèce couverte par l'Accord ainsi que le réseau des sites utilisés. Ce projet, qui s'inspirera de l'Atlas des populations d'Anatidés réalisé avec succès par Wetlands International, élaborera une vue d'ensemble identique pour les espèces d'échassiers de la zone de l'Accord. Cette tâche est actuellement mise en œuvre mais les fonds ne sont pas suffisants pour permettre sa réalisation complète. Elle est menée par le Groupe de travail sur les échassiers et aboutira à la publication d'une étude récapitulative importante. Les résultats de cette étude incluront des recommandations concernant de nouvelles désignations de sites internationaux, des recherches et des enquêtes. Ce projet d'une grande ampleur se fera en plusieurs phases.

Budget indicatif : 40 000 US \$ supplémentaires sont nécessaires (non inclus l'intégration des données des contrôles de bagues) en plus des 200 000 US \$ déjà accordés

Durée : 3 ans

Activités : Coordination, examen, analyse de données, publication

18. **Publication d'un atlas des itinéraires de migration pour les goélands, sternes, hérons, ibis, cigognes et rallidés (AP 5.4, 7.4)**

Un premier atlas des itinéraires de migration a été consacré aux Anatidés (1996). Un atlas des itinéraires de migration des échassiers (Wader Flyway Atlas) est en cours de réalisation (cf. Priorité n° 17). Ces initiatives, qui ont soulevé un vif enthousiasme, posent les fondements d'une approche de la conservation de ces espèces par le biais des itinéraires de migration. Une seconde édition est nécessaire pour l'atlas des Anatidés. Des atlas d'itinéraires de migration consacrés à d'autres groupes d'espèces d'oiseaux d'eau migrateurs aideraient à la conservation de ces derniers. Ceci peut être fait par groupe d'espèces ou regroupé au sein d'une même publication. D'un point de vue idéal, les données fournies par les contrôles de bagues devraient être incorporées dans ces atlas d'itinéraires de migration (cf. Priorité n° 20).

Budget indicatif : Selon le nombre d'espèces dans le groupe d'espèces, jusqu'à 250 000 US \$ (non compris l'intégration des données de contrôles de bagues) par atlas de groupe d'espèces.

Durée : 3 ans

Activités : Coordination, examen, analyses de données, avant-projet et rédaction de texte, documents graphiques, publication

19. **Etude/enquête pilotes des possibilités offertes par les analyses des contrôles de bagues d'oiseaux d'eau pour la zone de l'Accord (AP 5.4)**

Il existe dans de nombreux pays de la zone de l'Accord, et tout spécialement en Europe, des programmes de baguage des oiseaux d'eau migrateurs. Au cours de ces cinquante dernières années, des centaines de milliers de contrôles d'oiseaux bagués ont eu lieu, offrant de nouvelles informations potentielles sur les migrations et les cycles de vie des espèces concernées. En dépit des efforts de l'EURING (European Union for Bird Ringing) pour coordonner l'accès à certaines de ces données, ces informations restent encore un vaste potentiel à exploiter pour la science de la conservation. Des synthèses n'ont été faites que pour quelques espèces ou pays. Toutefois, l'ampleur de la tâche à réaliser et du potentiel offert impose de déterminer des actions prioritaires. Il faudrait donc dans un premier temps procéder à une étude pilote afin d'examiner quelles sont les données disponibles et les possibilités les plus prometteuses pour les recherches futures. C'est pour cela qu'une étude documentaire sera réalisée avec l'aide d'un groupe consultatif, visant à inventorier les informations disponibles sur le baguage des oiseaux d'eau et de faire des recommandations à propos des analyses et projets futurs ainsi que sur la façon dont les programmes de baguage peuvent contribuer de façon optimale au développement de l'AEWA. Cette étude devrait permettre l'intégration de données de productivité de reproduction et de survie dérivées des études de baguages dans les activités de suivi des oiseaux d'eau aux niveaux national et international.

Budget indicatif : 50 000 US \$

Durée : 18 mois

Activités : Etude documentaire, examen, groupe consultatif spécialisé, publication

20. Intégration des données de contrôles d'oiseaux bagués dans les atlas (AP 5.4)

Les contrôles d'oiseaux bagués fournissent la preuve matérielle qu'un oiseau a voyagé d'un point à un autre. Etant donné que l'on connaît généralement la population migratrice à laquelle appartient un individu, ces contrôles contribuent grandement à visualiser et à comprendre la notion et la délimitation des populations des voies de migration. Le fait de cartographier les contrôles de bagues et de leur adjoindre des statistiques de référence sont un complément très précieux aux informations de dénombrement présentées dans les atlas des itinéraires de migration. D'un point de vue idéal, il faudrait donc combiner la publication de ces données. Pour les goélands, sternes, hérons, ibis, cigognes et rallidés (les espèces mentionnées dans la Priorité n° 18) il est toujours possible d'intégrer ces données dans une seule et même publication. Il faudrait trouver une autre solution pour les Anatidés. Lorsque le projet d'atlas des échassiers pourra être mené à terme, (cf. Priorité n° 17) il serait bon de faire l'effort d'intégrer ces données à celles déjà obtenues.

Budget indicatif : 100 000 US \$ (visant à l'incorporation dans les atlas des itinéraires de migration (cf. Priorité n° 18), et excluant donc l'idée d'une publication séparée)

Durée : 18 mois

Activités : Coordination, analyse de données, examen, vaste consultation, présentation graphique, avant-projet de texte, rédaction

21. Coordination des programmes de baguages des oiseaux d'eau, notamment en Afrique. (AP 5.4)

Les études de baguages ont grandement contribué à notre compréhension actuelle des migrations et de l'écologie des oiseaux d'eau. Alors qu'en Europe, l'EURING a assuré la coordination internationale des différents programmes nationaux de baguages, il n'existe aucun équivalent pour l'Afrique ou l'Asie du Sud-Ouest. Il est donc proposé de soutenir la mise en place d'un programme africain de baguage (AFRING), plus particulièrement pour les études des oiseaux d'eau migrateurs. Ceci se fera au départ par le biais d'une étude coordonnée des oiseaux d'eau migrateurs intra-africains. Le projet aura des objectifs déterminés et une durée de 5 ans.

Budget indicatif : 50 000 US \$ par an

Durée : 5 ans

Activités : Coordination, programmes de baguages, examen, publication

22. Ligne directrice pour l'utilisation du suivi par satellite des oiseaux d'eau migrateurs (AP 5.4)

Au cours de ces dernières années, les technologies de suivi par satellite pour l'étude des migrations animales ont considérablement progressé, révolutionnant notre compréhension de l'écologie des migrations de certaines espèces. La technique permet de rassembler certains types d'informations d'une façon qualitativement meilleure et plus efficace pour des coûts semblables que dans le cadre des programmes traditionnels de baguages. Toutefois, cette technique ne s'est avérée s'appliquer avec succès qu'aux espèces les plus nombreuses. En outre, la question du bien-être des animaux se pose toujours. Le Conseil scientifique de la CMS est en train de coordonner l'ensemble des travaux réalisés sur ce sujet, mais il est proposé d'élaborer des Lignes directrices de conservation spécifiques pour l'utilisation du suivi par satellite pour les oiseaux d'eau migrateurs. De plus, il faudrait répertorier des études de cas montrant les avantages et les inconvénients de cette technique et procéder à une appréciation de sa valeur dans l'étude des espèces globalement menacées.

Budget indicatif : 25 000 US \$
Durée : 1 an
Activités : Examen, consultation, Lignes directrices

23. Télémetrie des oiseaux d'eau migrateurs

Outre des Lignes directrices relatives à l'usage de la télémetrie, un court bilan des résultats des méthodes de suivi (autre que le baguage) fournirait des informations essentielles pour une meilleure compréhension de la façon dont la technologie peut être utilisée pour fournir des informations sur les voies de migration, l'utilisation des sites par les oiseaux pendant la migration et la relation entre ces sites et les variables environnementales - y compris les limites pratiques et techniques des technologies existantes ainsi que l'identification des groupes d'oiseaux sur lesquels peuvent ou ne peuvent pas se concentrer actuellement les études de télémetrie. Le fait de connaître la liste des espèces hautement prioritaires et/ou des populations dont les itinéraires de migration, les aires de reproduction, de halte et/ou d'hivernage sont inconnus ou insuffisamment connus pourrait orienter la mise en œuvre future d'études de télémetrie visant à répondre aux questions de conservation de la plus haute importance. Il est indispensable de compiler une vue d'ensemble (par exemple sur un site Internet).

*Budget indicatif : 50 000 US \$
Durée : 1 an
Activités : Étude documentaire, consultation, Lignes directrices*

24. Rapport sur l'état et les tendances des populations pour la troisième session de la Réunion des Parties (AP 7.4, 5.2)

Le Plan d'action de l'Accord précise qu'un rapport sera fait sur l'état et les tendances des populations couvertes par l'Accord tous les trois ans au minimum. Ces informations fournissent le matériel de base pour le fonctionnement, la mise à jour et l'évaluation de l'Accord. Le rapport devrait mettre en lumière pour chaque espèce les changements intervenus dans l'état des populations, l'aire de répartition ou la tendance à long terme, accompagnés de recommandations pour les changements éventuels à apporter au Tableau 1 du Plan d'action de l'Accord. Cet examen devrait également permettre d'évaluer si des changements doivent être apportés à l'Annexe 2 de l'Accord, sur la base d'un changement favorable ou défavorable de l'état de conservation. Ce projet est très étroitement lié à la mise à jour régulière et à la publication des estimations de populations d'oiseaux d'eau qui constituent les données de base du rapport de l'AEWA. C'est pourquoi cette publication (et un site Internet correspondant) est également ci-incluse en tant que priorité.

*Budget indicatif : 100 000 US \$ pour les estimations de populations d'oiseaux d'eau
25 000 US \$ pour le rapport actualisé pour la troisième session de la Réunion des Parties*

Durée : 3 ans

Activités : Examen, analyse, consultation, publications

25. Actions pour la conservation des oiseaux d'eau vivant en colonie (AP 3.1.2, 3.2, 4.2, 5)

Une large proportion des espèces d'oiseaux d'eau migrateurs couvertes par l'Accord nichent en colonie (tout particulièrement les familles suivantes : Pelecanidae, Phalacrocoracidae, Ardeidae, Ciconiidae, Threskiornithidae, Phoenicopteridae, Laridae). Pour certaines d'entre elles, la vie en colonie peut être un comportement d'adaptation destiné à échapper aux prédateurs et à exploiter les ressources alimentaires de manière plus efficace. Une des conséquences de ce comportement est qu'une très grande part de la population d'une espèce risque de nicher en même temps dans un seul ou dans un nombre limité d'endroits, ce qui rend l'espèce particulièrement vulnérable aux changements survenant au niveau de l'habitat, aux prélèvements (d'œufs, de poussins ou d'adultes), aux perturbations ou aux situations d'urgence sur ces sites. D'un autre côté, les colonies d'oiseaux d'eau ont l'avantage d'offrir d'excellentes opportunités pour l'écotourisme, la recherche et le suivi et peuvent être relativement facilement protégées.

Afin de guider les Parties contractantes, deux activités sont recommandées, à savoir : i) (a) la préparation de Lignes directrices de conservation portant sur les actions nationales à entreprendre pour les oiseaux vivant en colonie (mise en place d'un registre des sites, protection, surveillance continue, écotourisme et moyens d'éviter les perturbations, restauration et création de sites de reproduction, etc.); (b) une étude documentaire destinée à explorer les possibilités, les priorités et les coûts de la coordination d'une surveillance continue internationale des oiseaux d'eau coloniaux pendant la période de reproduction, étant donné qu'un grand nombre de ces espèces n'est pas suffisamment couvert par le Recensement international des oiseaux d'eau existant, qui est basé sur des enquêtes effectuées en dehors de la période de reproduction.

Budget indicatif : US \$ 25 000 (Lignes directrices), US \$15 000 (étude de surveillance continue)

Durée : 18 mois

Activités : Examen, analyse, consultation, publications

26. *Tendances des populations des oiseaux d'eau migrants*
Depuis de nombreuses années, des données sont collectées sur les populations d'oiseaux dans le cadre du Recensement international des oiseaux d'eau et certaines d'entre elles ont été utilisées en 1999 pour calculer les tendances des espèces d'oiseaux d'eau migrants (remontant jusqu'en 1996). De très nombreuses nouvelles informations relatives au dénombrement ont été collectées depuis lors et les techniques de calculs des tendances ont également connu de grandes améliorations. Il est donc temps d'effectuer une nouvelle analyse des tendances, pour les espèces d'oiseaux d'eau à l'échelle du groupe, incluant des données datant au plus tard de l'année 2000 ou des données plus récentes.
- Budget indicatif : 75 000 US \$*
Durée : 1 an
Activités : Analyse de données, présentation, texte d'avant-projet, publication
27. *Causes des changements de population chez les oiseaux d'eau migrants*
Afin de prendre efficacement en main le problème de la conservation des oiseaux d'eau migrants, nous avons besoin d'en savoir plus sur les principales menaces et mécanismes entraînant des changements dans les tailles de populations. De nombreux Plans d'action par espèce identifient ces aspects pour une espèce déterminée. En rassemblant ce type d'informations dans une vue d'ensemble des « causes de changement au sein des populations », il deviendra possible de s'attaquer à certaines de ces causes non plus dans le contexte d'une espèce individualisée mais dans une perspective plus étendue.
- Budget indicatif : 30 000 US \$*
Durée : 1 an
Activités : Étude documentaire, consultation, texte d'avant-projet, publication
28. *Oiseaux d'eau migrants et changement climatique*
Le changement climatique est l'un des principaux sujets de l'agenda environnemental international. Ce changement aura également une grande influence sur les oiseaux d'eau migrants. Mais ni la façon dont ce changement interférera sur les oiseaux d'eau ni son ampleur n'ont été décrits de manière systématique. Une étude sur ce sujet s'impose.
- Budget indicatif : 25 000 US \$*
Durée : 1 an
Activités : Étude documentaire, consultation, publication
29. *Catalogue (ou registre) de la population des voies de migration*
Un registre ou catalogue par pays des populations des voies de migration représente un instrument fondamental qui permettrait aux pays, régions ou sites d'évaluer quelles populations d'oiseaux d'eau migrant de la voie de migration sont présentes dans leur zone. Cet instrument a d'ailleurs été réclamé à plusieurs reprises. Il pourrait aider à définir les estimations de populations à utiliser ainsi que le seuil de 1 % afin d'évaluer l'importance des sites ainsi que les populations de l'itinéraire de migration présentant

un état de conservation défavorable. Ces informations ne recourent pas les initiatives de l'atlas de la voie de migration, mais fournissent une matrice quantitative des régions ou des pays par rapport aux populations de l'itinéraire de migration.

*Budget indicatif : 10 000 US \$
Durée : 6 mois
Activités : Étude documentaire*

30. *Guide de terrain pour l'Asie centrale et les pays adjacents*
Pour créer des capacités de surveillance durable, il est essentiel d'avoir un bon guide d'identification sur le terrain. Un tel guide rédigé dans la langue appropriée (en russe) et axé sur les espèces intéressantes pour la région n'est pas encore disponible pour l'Asie centrale et les zones adjacentes telle que la Sibérie et les autres États de l'aire de répartition de la voie de migration Asie centrale-Asie du Sud. Les connaissances, les capacités et même les illustrations nécessaires à la réalisation de cet ouvrage sont disponibles. Ce guide peut donc être relativement rapidement élaboré à condition que des fonds soient libérés pour la rédaction et la publication.

*Budget indicatif : 50 000 US \$
Durée : 1 an
Activités : Avant-projet de texte, publication (en russe)*

Priorité proposée pour le financement complémentaire en tant que composante du projet intégral du FEM AEWA/Ramsar relatif aux voies de migration qui sera soumis fin 2002.

31. *Compilation d'informations sur les voies de migration (sous forme numérisée) destinées à être utilisées en association avec les données de dénombrements d'oiseau d'eau existants et d'informations sur les sites*

Un atlas a été réalisé au sujet des Anatidés, rassemblant toutes les informations disponibles sur les voies de migrations. Un atlas des échassiers est en cours de réalisation mais nécessite des travaux complémentaires. Pour d'autres espèces d'oiseaux d'eau, cet atlas est encore seulement à l'état de projet (cf. Priorité n° 18). Les informations provenant de ce genre de sources doivent être stockées dans des bases de données (y compris les représentations SIG des délimitations des voies de migration) pour pouvoir être utilisées en association avec les données de dénombrements et les informations sur les sites. Cette initiative impliquera l'utilisation spécialisée des bases de données et la consultation de groupes de spécialistes. Elle devrait également conduire à des propositions de projets destinés à combler les lacunes des connaissances existantes.

*Budget indicatif : 25 000 US \$
Durée : 2 ans
Activités : Analyse des bases de données, compilation d'information, étude documentaire, examen, consultation de spécialistes, coordination*

Priorité proposée pour le financement complémentaire en tant que composante du projet intégral du FEM AEWA/Ramsar relatif aux voies de migration qui sera soumis fin 2002.

32. *L'utilisation des sites des zones humides par les oiseaux d'eau migrateurs*
Tout au long de leur cycle annuel, les oiseaux d'eau migrateurs sont tributaires de la variété des sites en milieux humides. Etant donné la grande concentration d'oiseaux

d'eau sur ces sites, ces derniers sont d'une importance vitale pour la survie des populations. Nous considérons donc ces lieux comme un réseau de sites d'importance majeure. Mais le rôle d'un site peut-il être repris par un autre en cas de problème? Et que se passe-t-il si un tel changement intervient dans l'extrême partie nord du « réseau » ? Ce changement affectera-t-il le rôle des sites situés plus bas, tout au long de la voie de migration ? Pour être en mesure de répondre à ces questions, nous avons besoin d'en savoir plus sur la façon dont les oiseaux utilisent ces sites en association avec les paramètres environnementaux et la flexibilité d'utilisation des sites par de seuls individus. Quels sont les exigences écologiques de base des espèces d'oiseaux d'eau migrateurs en ce qui concerne ces sites ? Les réponses peuvent varier en fonction des phases du cycle biologique (par exemple reproduction, mue, migration, hivernage, parade). L'étude de ces facteurs devrait considérablement améliorer notre compréhension de l'importance des sites pour la survie et la conservation des espèces. Cette Priorité présente un lien très étroit avec la Priorité n° 8.

*Budget indicatif : 30 000 US \$
Durée : 1 an
Activités : Étude documentaire, consultation, publication*

Priorité proposée pour le financement complémentaire en tant que composante du projet intégral du FEM AEWA/Ramsar relatif aux voies de migration qui sera soumis fin 2002.

33. Oiseaux d'eau migrateurs en tant qu'indicateurs

Dans les sites des zones humides et dans leurs alentours, les oiseaux d'eau migrateurs réagissent aux paramètres présents d'une façon qui permet d'utiliser ces oiseaux en tant qu'indicateurs de l'état des zones humides concernées et des pressions qui s'y exercent. Ces informations sont extrêmement utiles aux décideurs. La mise en place d'indicateurs puissants peut faciliter les décisions relatives aux mesures à prendre en faveur de la conservation de la nature. A l'heure actuelle, nos connaissances sont insuffisantes en ce qui concerne de nombreux rapports de cause à effet entre les nombreux oiseaux d'eau migrateurs et les paramètres des zones humides. Il faudrait améliorer cet état de choses.

Budget indicatif : 30 000 US \$
Durée : 1 an
Activités : Etude documentaire, consultation, publication

34. Élaboration d'un modèle de densité des populations pour la Bernache cravant à ventre sombre

Il s'agit d'élaborer un modèle de population requis dans le Plan d'action de la Bernache cravant à ventre sombre pour estimer l'impact de la chasse et d'autres options de gestion sur le niveau de population de cette sous-espèce, en se basant sur des estimations de survie d'individus marqués et contrôlés visuellement (à l'aide du programme MARK), des estimations de reproduction, de l'âge du premier nid, de la longévité maximum, des taux de prédation sur les aires de nidage arctiques et des anciennes données de prélèvements (chasse) du Danemark datant d'avant 1972, alors que cette espèce y était encore chassée. Un modèle sera mis au point et testé par un groupe international composé de spécialistes de modèles, de statisticiens et de biologistes à l'aide des données réelles susmentionnées. Ce modèle constituera un instrument très utile pour les autres espèces d'oiseaux d'eau migrateurs.

Budget indicatif : 400 000 US \$ (taxe sur la valeur ajoutée comprise)

Durée : 1 an (22 personnes-mois)
Activités : Elaborer et tester le modèle, étude documentaire, publication, 2 ateliers avec des membres du Groupe de travail de l'AEWA sur la Bernache cravant à ventre sombre

E. ÉDUCATION ET INFORMATION

35. Analyse des besoins de formation dans le cadre de la conservation des oiseaux d'eau migrants (AP 6.1,6.2)

Le niveau d'expertise dans les techniques pratiques visant à la conservation des oiseaux d'eau varie considérablement d'un point à l'autre de la zone de l'Accord. Le partage de cette expertise au moyen de matériel et de programmes de formation représente un aspect important de la coopération internationale en vue de la mise en œuvre de l'Accord. Sur la base d'un questionnaire, il est proposé de procéder à un examen des besoins de formation par sous-région, ainsi que de rassembler des informations concernant les institutions internationales de formation appropriées et le matériel existant. Le projet se concentrera sur les sous-régions situées en dehors de l'Europe de Nord-Ouest, où des possibilités de formation adéquates existent déjà.

Budget indicatif : 30 000 US \$ (dont environ 50 % sont disponibles)
Durée : 1 an
Activités : Questionnaire, examen, consultation, publication

Étude faite dans le cadre de la préparation et du développement (catégorie B) du projet sur les voies de migrations du FEM. La poursuite de l'analyse et du développement des programmes sub-régionaux ainsi que leur mise en œuvre font partie du projet intégral sur les voies de migration FEM AEWA/Ramsar qui sera soumis fin 2002.

36. Programmes de formation régionaux en Afrique pour la mise en œuvre de l'Accord (AP 6.1, 6.2)

Lors de nombreux forums, la formation a été définie comme étant l'un des éléments clés pour faire avancer la mise en œuvre de l'Accord, tout particulièrement en Afrique. L'accès aux techniques modernes de planning, d'évaluation et de gestion s'appliquant aux situations locales pourraient grandement aider les organismes disposant de moyens financiers limités à utiliser leurs ressources plus efficacement. Les programmes de formation régionaux organisés en Afrique de l'Ouest par Wetlands International et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (France) fournissent un modèle utile permettant d'élaborer de nouveaux programmes. Il est fortement recommandé d'étendre ces programmes de formation à l'ensemble du continent africain. Le rapport coût-efficacité sera optimal si les cours regroupent des participants venant de pays voisins et si des experts locaux peuvent conduire la majorité des formations. Les cours devraient cibler des groupes spécifiques de professionnels et inclure les sujets suivants : introduction générale à l'œuvre de l'Accord, identification, évaluation et suivi des oiseaux d'eau, écologie des oiseaux d'eau, gestion de l'habitat des oiseaux d'eau, gestion des activités humaines et sensibilisation du public.

Budget indicatif : 150 000 US \$ par an, par programme régional
Durée : 5 ans
Activités : Coordination, cours de formation, matériel, suivi

39. Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication pour l'Accord (AP 6.3, 6.4)

L'élaboration d'une stratégie de communication pour l'Accord devrait être une priorité. On pourrait prévoir de communiquer les objectifs et les exigences de l'Accord à un public ciblé (décideurs, professionnels de la conservation, personnes vivant aux alentours des sites clés ou les utilisant et donateurs). L'efficacité de cette stratégie sera optimale si elle peut faciliter la communication aux niveaux national et local. Une attention toute particulière sera accordée à la diffusion du matériel dans la langue appropriée et au niveau approprié. La traduction et la diffusion des Lignes directrices de conservation en arabe et en russe représente une priorité absolue. La stratégie devrait aboutir à une série d'actions précises et budgétisées.

Budget indicatif : 10 000 US \$ pour préparer la stratégie de communication
 75 000 US \$ pour mettre en œuvre la première série d'actions
Durée : 5 ans
Activités : Préparation de la stratégie, début de la mise en œuvre

40. Ateliers régionaux pour la promotion de l'Accord (AP 6.3)

Afin d'assurer un vigoureux démarrage au développement de l'Accord dans toute sa zone d'application, il serait bon d'organiser des ateliers de promotion dans certaines sous régions spécifiques. Les régions considérées jusqu'à présent comme prioritaires sont (dans l'ordre): (i) les Républiques d'Asie centrale, (ii) les États arabes. Ces ateliers devraient chercher à rassembler les décideurs concernés, les biologistes, les professionnels de la conservation et les donateurs, afin de développer la sensibilisation à l'Accord, d'encourager l'adhésion de nouveaux membres, de débattre des priorités régionales, de stimuler la coopération internationale et de développer des initiatives de projet. Quand c'est possible, les ateliers devraient être reliés à d'autres activités pertinentes de la CMS ou d'autres Conventions ou organisation affiliées, afin de renforcer la synergie et d'optimiser le rapport coût-efficacité.

Budget indicatif : 50 000 US \$ par atelier régional
Durée : 1 par an
Activités : Atelier régional et suivi

Priorité proposée pour le financement complémentaire en tant que composante du projet intégral du FEM AEWA/Ramsar relatif aux voies de migration qui sera soumis fin 2002.

41. Faire connaître l'importance d'un réseau de sites d'importance majeure pour les oiseaux d'eau migrateurs

On pourra considérablement accroître la portée et la mise en application pratique du réseau de sites d'importance majeure qui sera mis en place en tant qu'instrument interactif et dynamique au moyen d'un portail sur le Web, en publiant une brochure convaincante. Celle-ci informera un public plus vaste - qu'il s'agisse des décideurs qui ne trouvent probablement pas le temps d'aller chercher les informations sur le Web ou bien des personnes vivant dans des régions où il est difficile d'avoir accès à l'Internet - des possibilités offertes par le Web. Une brochure pouvant être feuilletée constituera un moyen efficace de faire connaître le réseau des sites fondamentaux. Il est en outre indispensable d'accroître la sensibilisation en utilisant les informations sur le réseau de sites pour réaliser des brochures, des affiches, des dépliants et entreprendre d'autres activités de relations publiques, y compris l'organisation d'une session à la Conférence internationale sur les voies de migration en 2004.

Budget indicatif : 100 000 US \$
Durée : 1 an
Activités : Rédaction, mise en page, impression, publication, distribution,
coordination, activités de relations publiques

Priorité proposée pour le financement complémentaire en tant que composante du projet intégral du FEM AEWA/Ramsar relatif aux voies de migration qui sera soumis fin 2002.